Forfait annuel en jours dans la Plasturgie

FORMATION JURIDIQUE & CONVENTION COLLECTIVE

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE: 3h30

LIEUX ET DATES

Nous contacter

TARIF: 1125 € HT en INTRA

De plus en plus d'entreprises recourent au forfait jours pour simplifier le décompte de la durée du travail. Cette formation est l'occasion de faire le point sur les obligations en la matière.

PRÉREQUIS

Notions en droit du travail

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux liés à la mise en place et au suivi de ce dispositif
- Identifier les situations à risque et sécuriser ses pratiques
- Connaitre les dispositions conventionnelles de branche

PROGRAMME

Qu'est-ce que le forfait annuel en jours?

- Principe : présentation du dispositif
- Incidence en matière de durée du travail

Qui est concerné?

- Salariés visés par l'accord de branche
- Adaptation par accord d'entreprise : notion d'autonomie

Comment le mettre en place ?

- Nécessité d'un accord : contenu de l'accord de branche ou de l'accord d'entreprise
- Nécessité d'une convention individuelle : formalisme et contenu

Exécution du forfait annuel en jours

- Détermination, décompte et contrôle des jours travaillés et des jours de repos
- Obligation d'évaluation et de suivi de la charge de travail du salarié et droit à la déconnexion
- Impact sur la rémunération

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou en distanciel, alternance de théorie et pratique, remise d'un support pédagogique

PLUS D'INFORMATIONS

ANIMATION

Experts VIA industries

PUBLIC

RRH, assistants RH, DAF, comptables, dirigeants de PME-PMI

NOMBRE DE STAGIAIRES

1 minimum - 13 maximum

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation d'entrée sortie de formation

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

CONTACT

NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / GRAND-EST
Julien Mottin - 06 82 93 88 00 - Limottiniovia - industries.r

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Chanez Addadi - 06 60 13 76 70 -

BRETAGNE / CENTRE-VAL DE LOIRE Romain Gislot - 07 65 17 99 36 -

PAYS DE LA LOIRE / NOUVELLE-AQUITAINE Florence Montandon - 07 72 45 25 72 -

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fabrice Lescure - 07 65 17 97 21 - f.lescure@via-industries.fr Carole Milleret - 07 56 05 45 91 - c.milleret@polyvia-formation.fr

OCCITANIE / PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Kathia Leandre - 07 56 05 35 47- k.leandre@polyvia-formation.fr

